

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 240

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Subventions aux associations à vocation agricole dans le cadre de l'aide au fonctionnement, à l'investissement et à la promotion des produits agricoles

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122 62**

PRESENTATION

Le Conseil Départemental intervient en faveur :

- ✓ des actions d'animation en fonctionnement (programme 10021) et en investissement (programme 10022) en direction des organismes privés (associations et organismes à vocation agricole) et des communes, du financement de la Fédération Départementale des Maisons Familiales et Rurales et de l'actualisation du guide agricole ;
- ✓ de la promotion des produits agricoles (programme 10341).

DEMANDES DE SUBVENTIONS

I) Subventions de fonctionnement

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, au titre de l'enveloppe de subventions aux organismes privés : 11 demandes dont 9 de renouvellement de participation départementale et 2 demandes nouvelles, d'associations ou organismes à vocation agricole pour un montant total d'aide sollicité de 74 400 € pour lesquelles les propositions figurent dans le tableau annexé au présent rapport, étant précisé que :

- d'une part, compte tenu des enveloppes disponibles de crédits dédiées au financement des associations, les propositions correspondent au simple renouvellement, le cas échéant après leur actualisation, des engagements antérieurs,
- d'autre part, le niveau plancher d'aide nouvelle est maintenu à 1 200 €,
- enfin, concernant la demande de subvention de la Fédération Départementale des Maisons Familiales Rurales (TAG-000495), notre aide est formalisée dans une convention établie avec cet organisme.

II) Subventions d'investissement

Trois demandes sont présentées au titre de ce dispositif par des organismes à vocation agricole :

- ✓ **Filière Paysanne** – 51, boulevard Chave/9, rue Emile Cavagni – 13005 MARSEILLE (Présidente : Amandine FRANCOIS) sollicite l'aide départementale pour **l'équipement mobilier et informatique de 4 postes de travail.**

L'association qui agit pour une agriculture et une alimentation locale a été créée en mai 2009. La préservation des terres agricoles, le soutien économique et humain de l'agriculture paysanne locale, la sensibilisation du grand public sur l'avenir alimentaire collectif, le dialogue et la coopération avec les différents acteurs de la filière, sont autant d'enjeux à défendre.

Pour mener à bien ses projets (formation professionnelle, Projet Alimentaire Territorial, réseau des épiceries paysannes, structuration des plateformes logistiques), l'association souhaite équiper informatiquement deux bureaux comprenant chacun 2 postes de travail et se doter d'un vidéoprojecteur.

Le budget prévisionnel global de ces équipements s'établit à 5 080 € TTC et l'association sollicite une aide de 2 000 €. Je vous propose de lui accorder une subvention de 1 059 €, soit 25% du montant HT du devis retenu (4 235,72 €).

- ✓ **Association Elevage-Passion-Cultures & Traditions** – Maison des Associations -Place Léon Michaud – 13310 ST-MARTIN-DE-CRAU (Présidente : Jane DUQUESNAY) sollicite l'aide départementale pour des travaux d'aménagement et de mise en sécurité de son parc animalier, la rénovation des enclos, des couloirs, de la serre et du lieu d'accueil.

Le projet « Elevage Passion Cultures et Traditions » a été créé en 1997 et à permis de former une centaine de jeunes aux métiers de l'élevage.

Un terrain de 19 hectares, alloué par la municipalité de Saint-Martin de Crau a été aménagé et équipé pour des animaux, sauvages et domestiques, et accueille ponctuellement des groupes de jeunes des collèges, écoles communales et centres sociaux.

L'achat de divers matériaux (piquets, planches, grillages, ...) pour la sécurisation du terrain et la rénovation des enclos s'élève à 7 637,52 € HT et l'association sollicite une aide de 2 500 €. Je vous propose d'accorder une subvention de 1 910 € à l'association, soit 25% du montant HT de l'investissement projeté.

- ✓ **L'Association Syndicale Autorisée des Arrosants de Craonne à Pélissanne** (non soumis à enregistrement)– Hôtel de Ville – 13330 PELISSANNE (Président : Guy CONSTANT), organise chaque année pour le compte du Département, le pompage et le curage des siphons construits dans le cadre de la déviation de Pélissanne. Pour l'année 2016, les opérations de nettoyage ont été effectuées fin janvier et l'association sollicite en conséquence le versement de la subvention annuelle qui lui est allouée correspondant au montant HT de la facture fournie. Celle-ci est de 3 243 € pour l'année 2016.

III) Promotion des produits agricoles

Dans le cadre de ce dispositif, le Conseil Départemental est saisi de la demande de l'**Union Taurine Châteaurenardaise et Valorisation du Trophée des Maraîchers** – Maison des Associations – 7 rue Antoine Ginoux/30 cours Paul Revoil – 13160 CHATEAURENARD (Président : Christian ROSSI).

Cette association a pour objet la promotion et le défense des coutumes locales en matière de course camarguaise et de corridas et la valorisation de l'agriculture. Elle sollicite une aide de 10 000 € pour l'organisation de « Trophée des Maraîchers » édition 2016.

Cette manifestation regroupe les meilleurs taureaux de concours pour une finale dans les arènes. Le monde de l'agriculture est invité à rallier cette finale en proposant un marché paysan et la création d'une pyramide géante de fruits et légumes par les producteurs et des démonstrations de cuisine des fruits et légumes de Provence et du taureau de Camargue par les Maîtres cuisiniers de France.

Le budget prévisionnel s'établit comme suit :

DEPENSES (en €)		RECETTES (en €)	
Attaché de presse	2 500	Région	10 000
Communication (affiches, affichage, la Provence ...)	19 500	Département	10 000
Réception cuisiniers	6 000	Communauté Communes	5 000
Fournitures diverses	8 000	Commune Châteaurenard	15 000
Fruits et légumes	1 800	Chambre d'agriculture	1 000
Honoraires intermédiaires	3 150	MIN	3 000
Organisations diverses	35 000	Partenaires divers	29 000
Courses de taureaux	26 100	Dons et legs	500
Primes razeteurs	20 000	Ventes places	35 000
Achats trophées	2 000	Ventes repas	18 000
FFCC	500		
Assurances	1 850		
Impôts	100		
TOTAL	126 500	TOTAL	126 500

Pour l'édition 2016 du Trophée des Maraîchers, je vous propose d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association, à l'identique des années précédentes.

INCIDENCE FINANCIERE

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'AP	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65 928 6574	Hors AP	46 100 €
10022	A créer	Actions d'animation (investissement)	204 928 20421	Hors AP	6 212 €
10341	A créer	Promotion des produits agricoles	65 928 6574	Hors AP	10 000 €

PROPOSITIONS

Sur proposition de Monsieur le Délégué à l'agriculture et au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe ;

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL